



Rénovation énergétique,  
tout un programme d'aides

**POUR MES TRAVAUX,  
JE FAIS CONFIANCE,  
JE ME LANCE !**

Soliha : 01 39 07 78 51

[contact.yvelines@solihha.fr](mailto:contact.yvelines@solihha.fr)

+ d'infos sur [yvelines.fr/habiter-mieux](http://yvelines.fr/habiter-mieux)

Vérifiez l'éligibilité de vos revenus :

[monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)



# FINANCEZ VOS TRAVAUX ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Avec les aides **Habiter Mieux**, le montant de votre rénovation énergétique peut être couvert jusqu'à 75%.



Pour mes travaux,  
je fais confiance,  
je me lance !

Soliha : 01 39 07 78 51

[contact.yvelines@solihha.fr](mailto:contact.yvelines@solihha.fr)



+ d'infos sur [yvelines.fr/habiter-mieux](http://yvelines.fr/habiter-mieux)

Vérifiez l'éligibilité de vos revenus : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

**SOLIHA** Yvelines  
Essonne  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



**Yvelines**  
Le Département

[yvelines.fr](http://yvelines.fr)



# MENEZ VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN TOUTE SÉRÉNITÉ!

Avec l'accompagnement  
**Habiter Mieux**,  
un expert est à vos  
côtés, tout au long  
de votre projet.



Pour mes travaux,  
je fais confiance,  
je me lance!

Soliha : 01 39 07 78 51  
contact.yvelines@solihha.fr



+ d'infos sur [yvelines.fr/habiter-mieux](http://yvelines.fr/habiter-mieux)  
Vérifiez l'éligibilité de vos revenus : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)



**Yvelines**  
Le Département

[yvelines.fr](http://yvelines.fr)





## LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2011, le Conseil départemental des Yvelines s'est engagé avec l'Agence nationale de l'habitat dans **la lutte contre la précarité énergétique**, en soutenant les Yvelinois dans leurs travaux de rénovation énergétique. Avec le nouveau programme Habiter Mieux, il poursuit l'**objectif ambitieux d'accompagner 6 000 propriétaires yvelinois d'ici 2023**.



**C'est votre tour !**  
Contactez le spécialiste référent sur votre territoire :

### **SOLHA Yvelines Essonne**

3, rue de la Porte de Buc  
78 000 Versailles  
01 39 07 78 51  
contact.yvelines@solha.fr  
Web : yvelines.essonne.solha.fr

Vous pouvez également vérifier si vous êtes éligibles aux aides aux travaux de l'Anah en vous connectant sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)  
Plus d'informations sur [yvelines.fr/habiter-mieux](http://yvelines.fr/habiter-mieux) et [faire.fr](http://faire.fr)

**Rénovation énergétique,  
tout un programme d'aides**

**Pour mes travaux,  
je fais confiance,  
je me lance !**



**Yvelines**  
Le Département



[yvelines.fr](http://yvelines.fr)  
f t y



## HABITER MIEUX, C'EST QUOI ?

C'est le **programme de rénovation énergétique** porté par le Département des Yvelines et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour vous conseiller tout au long de votre projet et vous aider à le financer.

**Habiter Mieux** soutient des travaux variés et adaptés : l'isolation intérieure et extérieure des murs, de la toiture ou des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne et très consommatrice, ou encore la mise en place d'une VMC. À la clé, **un gain énergétique d'au moins 25% et des factures moins élevées**. Vous avez tout à y gagner.

Avec **Habiter Mieux**, vous améliorez le confort et l'efficacité énergétique de votre logement en toute confiance !

## HABITER MIEUX, C'EST FAIT POUR VOUS !

**Vous êtes propriétaires occupants ? Vous habitez un logement de plus de 15 ans ?** Vous pouvez, sous conditions de ressources et d'éligibilité, bénéficier d'une **aide individuelle de l'Anah pouvant aller jusqu'à 15 000 €**. Elle vous est versée directement et elle est cumulable avec une aide du Département des Yvelines et avec d'autres primes.

**Au total, le montant de vos travaux de rénovation énergétique peut être couvert jusqu'à 75% !**



• Vous êtes **propriétaires occupants** ou **bailleurs dans une copropriété** ? Celle-ci est mal isolée et les charges s'envolent ? Les travaux sont toujours reportés ?

• Vous êtes **propriétaire bailleur**, et souhaitez rénover votre patrimoine ?

**Vous aussi, vous pouvez bénéficier d'un conseil personnalisé et d'aides financières en fonction de votre situation !**



## COMMENT ÇA MARCHE ?

L'aide financière dépend de vos ressources et le financement est proportionnel aux montants de vos travaux.

Un ménage aux **ressources très modestes** effectue des travaux de rénovation énergétique dans son logement de plus de 15 ans. Ces travaux apportent un gain énergétique de 35% (chaudière gaz à condensation, isolation thermique des combles, mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée).

Montant des travaux sur présentation de devis : **17 000 € HT**

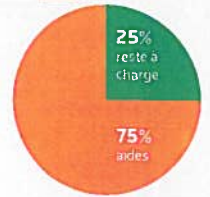
Aide de l'Anah : **8 500 €**

Prime de l'Anah : **1 700 €**

Aide du Département des Yvelines : **2 550 €**

Montant total des aides : **12 750 € \***

\*Montant calculé hors aide de votre EPCI et de votre retraite



## AVEC HABITER MIEUX, VOUS N'ÊTES PAS SEULS !

### Vous avez peur de vous lancer ?

Pour vous aider, le Département a missionné **Soliha**, spécialiste de l'amélioration de l'habitat, pour mettre en œuvre le programme **Habiter Mieux** dans votre commune.

Ses conseillers vous informent sur **les solutions les plus adaptées à vos besoins**. Ils effectuent un diagnostic de votre logement, vous orientent dans les travaux à engager et réalisent les démarches pour mobiliser toutes les aides financières auxquelles vous avez droit !

**Leur conseil est neutre et gratuit. Vous pouvez vous appuyer sur eux en toute confiance.**

### Le Département, partenaire de vos ambitions !

Une prime pour les projets permettant des gains énergétiques élevés, une aide incitative à l'utilisation des éco-matériaux ou encore une nouvelle aide pour les bailleurs...

Le Département met tout en œuvre pour accompagner vos projets et vous aider à les concrétiser en toute sérénité !



# HABITER MIEUX DANS LES YVELINES (2019-2023)

Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2020 \_\_\_\_\_ newsletter n°3



## Des signes encourageants de reprise à l'issue du confinement

Deuxième année de mise en œuvre du programme départemental Habiter Mieux, l'année 2020 a été marquée sur ce 1<sup>er</sup> semestre par la crise sanitaire du Covid-19 qui a conduit notamment à l'arrêt total des visites chez les particuliers entre mars et avril.

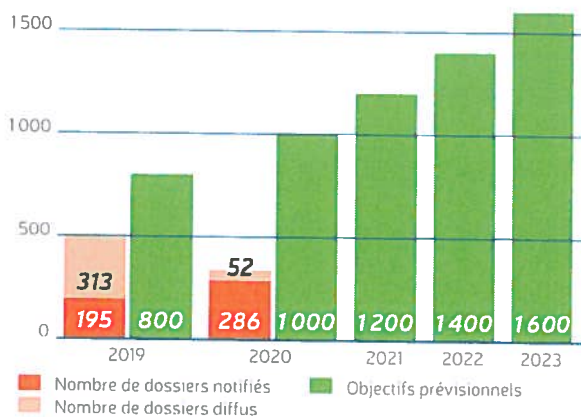
Pourtant, le rythme des agréments de dossiers s'est maintenu: 338 dossiers agréés entre janvier et juin 2020 contre 200 dossiers sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Cela porte à 846 le nombre de dossiers cumulés depuis le début du PIG, correspondant à 21% des dossiers agréés franciliens.

Des résultats encourageants sont également enregistrés en copropriétés, cibles prioritaires du programme, puisqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, trois ont voté leurs travaux, soit autant que sur la totalité de l'année 2019. Les 6 copropriétés engagées dans un projet Habiter Mieux ont déclenché près de 7 M€ de travaux sur leurs parties communes, donnant lieu à 121 dossiers agréés. Autre point positif: 16 nouvelles copropriétés ont été identifiées ces 6 derniers mois, occasionnant près de 900 dossiers potentiels à terme.

Au total, 11 M€ de travaux ont été générés grâce au PIG depuis son lancement, dont 4,9 M€ financés par l'Anah (78%), 931k€ par le Département (19%), 119k€ par les intercommunalités (3%).

### Un tiers de l'objectif annuel atteint

Nombre de dossiers agréés par l'Anah au regard des objectifs annuels



### Lexique:

- **Dossiers notifiés** : dossiers instruits sur la période du PIG et agréés par l'Anah dans le cadre du programme.
- **Dossiers diffus** : dossiers instruits avant le démarrage officiel du PIG (et qui peuvent recevoir leur agrément après le démarrage du PIG)



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr



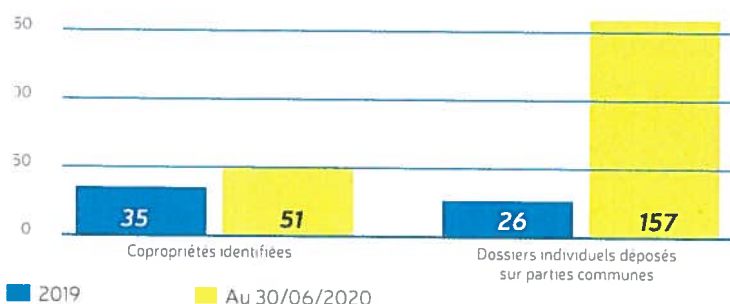


## L'individuel reste prédominant

Répartition du nombre de dossiers agréés par type de propriétaires



## Malgré une forte progression des dossiers collectifs copro en 2020



## Lexique:

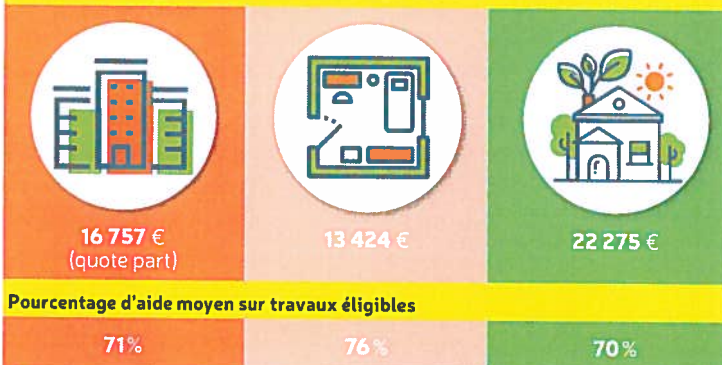
**Dossiers collectifs Copro :** travaux réalisés sur les parties communes d'une copropriété

**Dossiers individuels Copro :** travaux réalisés sur les parties privatives de logements en copropriété

**Dossiers individuels Maison :** travaux réalisés au sein d'une maison individuelle

## + de 70% du montant des travaux éligibles couverts par les aides Habiter Mieux

11M€ de travaux générés avec des coûts moyens de :



## 26% des ménages éligibles entrant en contact avec un opérateur obtiennent leur agrément dans les mois qui suivent

### Dossiers individuels maison et copropriétés (parties privatives)

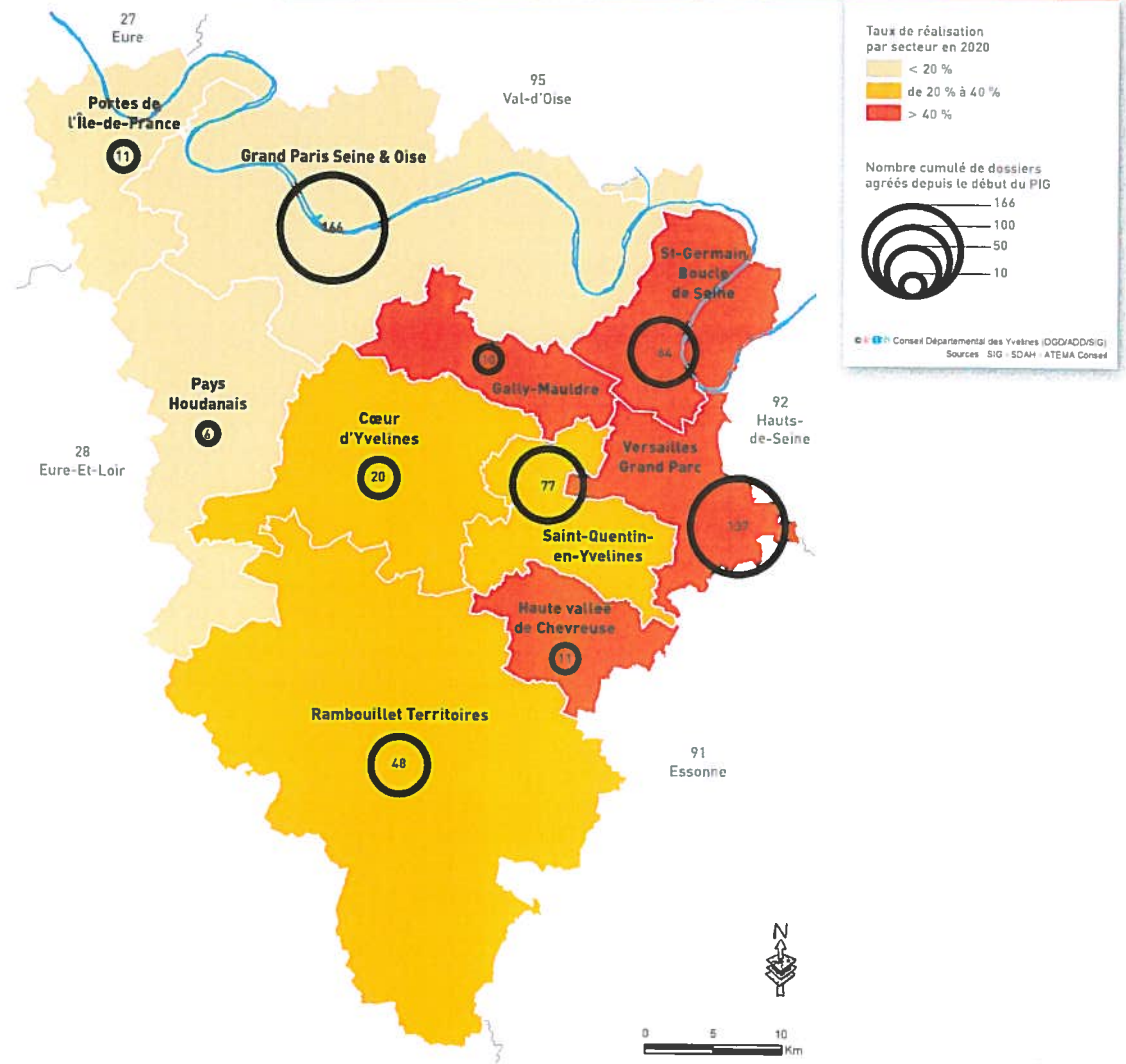


### Dossiers collectifs copropriétés (parties communes)

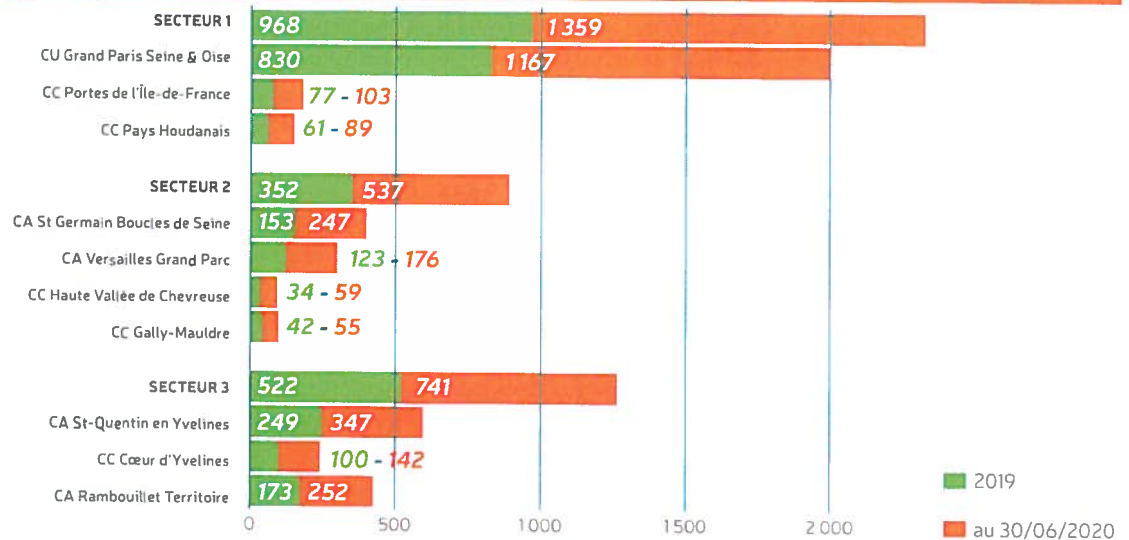




## Résultats par territoire au regard des objectifs



## Nombre de nouveaux contacts cumulés par territoire







## Le PIG au temps du Covid-19

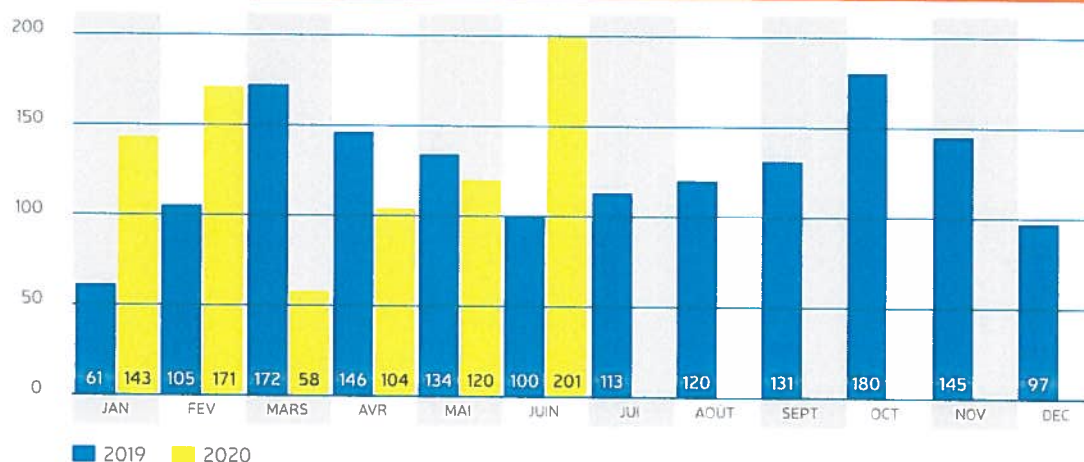
Ce début d'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire sans précédent, impactant fortement les activités des opérateurs :

- Les visites techniques, habituellement réalisées à un rythme de 61 visites mensuelles, ont dû être stoppées,
- Le nombre de contacts a plongé au mois de mars: 58 personnes seulement alors que la moyenne observée depuis le début du programme est de 130 contacts mensuels ;
- Les dossiers ont été plus difficiles à constituer, les entreprises ne pouvant se déplacer pour réaliser les devis travaux.

Toutefois, dès le mois d'avril, des signaux de reprise ont pu être observés, se concrétisant principalement par l'augmentation du nombre de contacts. Au mois de juin, la nette remontée observée est à mettre au crédit de la campagne de communication lancée par le Département en vue d'accélérer la reprise post-confinement.

Les visites techniques ont pu reprendre à un rythme soutenu dès la fin du confinement, les opérateurs ayant entrepris des efforts conséquents pour garantir la sécurité sanitaire des ménages.

### Nombre de contacts éligibles (parties privées)



L'ampleur de la crise économique attendue et ses effets sur la confiance des ménages et leurs décisions d'investissement constituent l'inconnue majeure des mois à venir. On peut toutefois espérer que les annonces gouvernementales concernant le Plan de relance et la place de la rénovation énergétique dans celui-ci, tiennent leurs promesses.

La campagne de communication prévue à l'automne devrait soutenir cette dynamique et stimuler les résultats du 2<sup>nd</sup> semestre, période propice du fait de la remise en route des systèmes de chauffage. De plus, la tenue des assemblées générales des copropriétaires reportées à cause du confinement devrait également avoir un impact positif sur les résultats du programme Habiter Mieux. Une reprise prometteuse et en confiance!

#### Département des Yvelines

Ingrid Bullier  
Chef de projets Parc privé,  
ibullier@yvelines.fr  
01 39 07 82 27

#### Anah

Nicolas Pavesis  
Adjoint à la responsable du bureau PPHI  
Responsable de la cellule instruction Anah  
nicolas.pavesis@yvelines.gouv.fr  
01 30 84 31 79